

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 avril 2025

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Clessé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD.

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Dominique LIAULT - Carine BLANCHARD - Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN - Yannick BOIZUMEAU - Jacques PEROCHON - Sébastien QUINAULT – Danielle GUIGNARD

Absents Excusés : Mickaël AIGUILLON - Sébastien PLAUD - Myriam GERMAIN

Pouvoir : M. Mickaël AIGUILLON a donné pouvoir à Mme Christine SOULARD

Secrétaire : Danielle GUIGNARD

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV séance du 27 mars 2025
- Comptes de gestion et administratif 2024
 - Budget primitif 2025
 - Vote des taux TFB, TFNB, TH, TA
 - Agence Postale
 - Compte-rendu des commissions
 - Questions diverses

APPROBATION PV SÉANCE DU 27 mars 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGETS PRIMITIFS 2025

Compte Administratif Principal :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		178 791,03 €	189 881,30 €		189 881,30 €	178 791,03 €
Opérations de l'exercice	575 119,02 €	717 695,18 €	254 355,02 €	410 634,01 €	829 474,04 €	1 128 329,19 €
Totaux	575 119,02 €	896 486,21 €	444 236,32 €	410 634,01 €	1 019 355,34 €	1 307 120,22 €
Résultats de Clôture		321 367,19 €	33 602,31 €			287 764,88 €
Restes à Réaliser			323 639,00 €	187 768,00 €	323 639,00 €	187 768,00 €
Totaux Cumulés	575 119,02 €	896 486,21 €	767 875,32 €	598 402,01 €	1 342 994,34 €	1 494 888,22 €
RESULTATS DEFINITIFS		321 367,19 €	169 473,31 €			151 893,88 €

Compte Administratif Annexe pour le Lotissement de Violine :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		2 805,41 €	149 465,13 €		149 465,13 €	2 805,41 €
Opérations de l'exercice	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Totaux	- €	2 805,41 €	149 465,13 €	- €	149 465,13 €	2 805,41 €
Résultats de Clôture		2 805,41 €	149 465,13 €		146 659,72 €	
Restes à Réaliser						
Totaux Cumulés	- €	2 805,41 €	149 465,13 €	- €	149 465,13 €	2 805,41 €
RESULTATS DEFINITIFS		2 805,41 €	149 465,13 €		146 659,72 €	

Compte Administratif pour le Photovoltaïque :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		1 999,29 €		3 084,04 €	- €	5 083,33 €
Opérations de l'exercice	4 581,52 €	4 580,89 €	2 111,95 €	2 459,73 €	6 693,47 €	7 040,62 €
Totaux	4 581,52 €	6 580,18 €	2 111,95 €	5 543,77 €	6 693,47 €	12 123,95 €
Résultats de Clôture		1 998,66 €		3 431,82 €		5 430,48 €
Restes à Réaliser						
Totaux Cumulés	4 581,52 €	6 580,18 €	- €	3 431,82 €	6 693,47 €	12 123,95 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 998,66 €		3 431,82 €	- €	5 430,48 €

Affectation résultat d'exploitation

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2024,
Considérant qu'il y a lieu d'adopter ces comptes
Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024,

Budget Général

Constatant que le compte administratif général fait apparaître un excédent d'exploitation de 321.367,19 décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires Virement à la Section d'Investissement	189 000,00 €
Résultat au 31/12/2024 : EXCEDENT	321 367,19 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement (ligne 1068)	169 473,31 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	151 893,88 €

Budget Annexe pour le Lotissement de Violine

Constatant que le compte administratif général fait apparaître un excédent d'exploitation de 2.805,41 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires	- €
Virement à la Section d'Investissement	
Résultat au 31/12/2024 : EXCEDENT	2 805,41 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement (ligne 1068)	- €
Affectation au déficit reporté (ligne 002)	2 805,41 €

Budget Annexe pour le Photovoltaïque

Constatant que le compte administratif général fait apparaître un excédent d'exploitation de 1.998,66 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires	- €
Virement à la Section d'Investissement	
Résultat au 31/12/2024 : EXCEDENT	1 998,66 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement (ligne 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	1 998,66 €

Budgets primitifs 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par voix 12 POUR et 0 CONTRE

Adopte les budgets primitifs qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget général : 781.558,88 € en section de fonctionnement et 659.076,31 € en section d'investissement

Budget annexe lotissement de Violine : 172.975,54 € en section de fonctionnement et 319.630,26 € en section d'investissement

Budget SPIC photovoltaïque : 6.584,66 € en section de fonctionnement et 5.891 ,82 € en section d'investissement

VOTE DES TAUX DES TAXES

Après vote à bulletins secrets, les taux des taxes foncières bâti et non bâti restent inchangés, soit respectivement 32,77 % et 43,80 %. La majorité du conseil vote à 8 voix pour une augmentation de la taxe d'habitation : le taux passe de 10,96 % à 11,60 %

Lors du conseil municipal du 28 octobre 2021 et avant approbation définitive du PLUi, le conseil municipal avait renoncé à instaurer une taxe d'aménagement communale. Face à l'augmentation des dépenses et aux tassements des recettes, le conseil revient sur sa décision et décide d'instaurer une taxe d'aménagement à 1 % avec 9 voix pour. Celle-ci sera appliquée à chaque autorisation d'urbanisme à compter du 1er janvier 2026 (sur le nombre de m² taxable). Pour rappel, le coût du service d'autorisation du droit des sols a été de 3794 € pour 2024.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Une rencontre a eu lieu entre Mme le Maire et Mmes DOUTEAU et MAROT de La Poste. Un bilan de l'activité de l'APC a été fait, celui-ci est communiqué aux conseillers municipaux. Un débat s'instaure sur l'avenir de l'agence postale et son fonctionnement tel qu'il existe aujourd'hui. Pour rappel, ce service est assuré par du personnel

communal mis à disposition de la Poste. Il est donc étroitement lié à l'évolution du personnel administratif de la mairie. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain conseil.

VISITE ESTIVALE

Le conseil est favorable à l'organisation d'une visite estivale encore cet été en partenariat avec l'office du tourisme de l'Agglo2B. Une réunion sera organisée pour déterminer le thème et les dates possibles.

CARRE MILITAIRE

M. PEROCHON fait un compte-rendu de sa visite du carré militaire au cimetière de la Petite-Boissière. Après réflexion, le conseil valide la pose des croix latines proposées par Le Souvenir Français.

LOTISSEMENT VIOLINE

La réunion avec le CAUE pour valider le cahier des charges du futur bureau d'étude aura lieu le 24 avril à 14h.

BÂTIMENTS

Une réunion aura lieu le 5 mai à 17h pour étudier le passage en LED de l'éclairage du stade et de la salle de sports.
Chaufferie : la 1e réunion de chantier aura lieu le 16 avril à 15h

DECI

Une réunion de la commission aura lieu le 14 avril à 20h.

VOIRIE

Le devis de la SAS PEROCHON est accepté pour un montant de 3630 €HT pour le curage et l'entretien-réparation des chemins du Prizard et de Gabolia.

Une réunion de la commission est programmée le 14 avril en même temps que la commission DECI

PLAN D'EAU

La pêche est ouverte depuis le samedi 29 mars.

COMMUNICATION

La prise en main du back office du site internet a permis de commencer à alimenter celui-ci. Une réunion de la commission aura lieu le 16 avril à 20h30 pour faire le point.

PROCHAIN CM

Jeudi 24 avril

Signatures

Le Maire : Mme Christine SOULARD	Le Secrétaire de Séance : Mme Danielle GUIGNARD